

Révision mineure du Standard CNIG PLU/CC

Le standard CNIG PLU/CC version 2017 connaît une révision mineure, référencée "v2017b" et publiée le 3 octobre 2018, comprenant les améliorations suivantes :

- Pour les PLU intercommunaux disposant de plans de secteurs : le standard détaille les règles de nommage des règlements de secteurs et des règlements d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) par secteur ;
- Afin de correspondre au code de l'urbanisme (Article L123-1) mentionnant les PLU intercommunaux disposant d'un programme d'orientations et d'actions (POA) tenant lieu de programme local de l'habitat (PLH) ou/et de plan de déplacements urbains (PDU), les fichiers PLH et PDU sont remplacés par un unique fichier POA dans le répertoire 6_POA ;
- Le cas des annulations partielles de PLU est précisé dans un encart récapitulatif. Un code de périmètre d'information 98-00 "Périmètre d'annulation partielle" a également été ajouté pour les cas où l'annulation partielle impacte le règlement graphique ;

Les évolutions sont référencées au paragraphe "Suivi du document" et dans le document « Suivi des évolutions du Standard PLU-CC » disponible sur la page des ressources du GT CNIG DDU : http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732.